



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

Trente-troisième session de l'Assemblée
UNESCO, 25 juin-3 juillet 2025

Point 4.8 de l'ordre du jour provisoire

**MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES
POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Résumé

Conformément à la résolution EC-55/1, le présent document contient des informations sur les principaux résultats de la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan à travers les quatre principaux piliers d'activité : (i) Actions de la Décennie ; (ii) Structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels ; (iii) Mobilisation des ressources ; et (iv) Engagement des parties prenantes et sensibilisation au cours de la période allant de juillet 2023 à mai 2025, y compris la Conférence de la Décennie de l'Océan de 2024. Il identifie les défis et les opportunités qui subsistent dans les différents piliers et conclut par une vision et des perspectives pour les années à venir de la Décennie. Une annexe à ce document contient des informations plus détaillées.

Implications financières et administratives : paragraphe 20.

La proposition de décision : L'Assemblée est invitée à examiner le projet de résolution référencé A-33/[4.8] dans le Document d'action provisoire IOC/A-33/AP Prov.

Introduction

1. En décembre 2017, s'appuyant sur les efforts des États membres et du Secrétariat de la COI, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable de 2021 à 2030 (ci-après, la Décennie de l'Océan). La Décennie de l'Océan est une occasion unique d'opérer un changement radical dans la production et l'utilisation de l'océanographie. Elle influencera la manière dont les pays investissent et participent à la science et à l'innovation pour embrasser les objectifs sociétaux et aligner les investissements dans la recherche afin de contribuer aux objectifs communs, y compris l'Agenda 2030.
2. Conformément à la résolution A/RES/72/73 de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la résolution EC-LI.1 de la COI, après la phase préparatoire de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), dont il est rendu compte dans les documents suivants [IOC-XXX/2 Annexe 3](#) (2019), [IOC/EC-53/4.1.Doc\(1\) Rev.](#) (2020), [IOC/A-31/3.7.Doc\(2\)](#) (2021), et [IOC/EC-55/4.1.Doc\(1\)](#) (2022), la période de juillet 2023 à mai 2025 a été marquée par la poursuite d'une activité intense liée à la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan.
3. Sur la base des efforts passés, des résultats significatifs ont été obtenus en termes d'engagement et de visibilité, de croissance continue d'un portefeuille solide et diversifié d'actions de la Décennie, et de renforcement de la gouvernance et de la coordination de la Décennie. La Conférence de la Décennie de l'Océan 2024 (Barcelone, avril 2024) a été un moment fort de la période.
4. 2025 marque l'arrivée à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan. Comme prévu dans le plan de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours de la Décennie de l'Océan a été réalisée et s'est concentrée sur les mesures visant à améliorer la mise en œuvre et l'impact de la Décennie. Un résumé de l'évaluation et la réponse de la Direction aux conclusions de l'évaluation figurent dans le document IOC/A-33/4.8.Doc(2).

Actions de la Décennie

5. Quatre appels supplémentaires aux actions de la Décennie ont été lancés au cours de cette période. L'appel aux actions de la Décennie n°06/2023 a été lancé en octobre 2023 et clôturé le 31 janvier 2024, en mettant l'accent sur l'engagement des partenaires en Afrique et dans les Caraïbes. L'appel aux actions de la Décennie n°07/2024 a été lancé en avril 2024 et se concentre sur la sollicitation de contributions en nature et de ressources financières pour renforcer les actions et les structures de coordination existantes de la Décennie, et pour identifier les initiatives à inclure dans le cadre du mécanisme de développement des capacités de la Décennie de l'Océan. Les appels aux actions de la Décennie n°08/2024 et n°09/2025, lancés respectivement le 15 octobre 2024 et le 15 avril 2025, étaient axés sur de nouveaux programmes de la Décennie visant à contribuer aux priorités identifiées dans la [Déclaration de Barcelone](#). Tous les appels aux actions de la Décennie ont également sollicité des projets à joindre aux programmes de la Décennie déjà approuvés.
6. En mai 2025, les appels aux actions de la Décennie ont donné lieu à l'approbation de 59 programmes, 535 projets et 109 contributions. Le portefeuille d'actions de la Décennie couvre tous les bassins océaniques et les dix défis de la Décennie, avec toutefois une proportion plus faible d'actions de la Décennie liées à l'alimentation bleue durable (défi 3), à la résilience côtière (défi 6) et au partage et à l'infrastructure des données océaniques (défi 8).
7. Au cours de cette période, deux itérations du cadre de suivi et d'évaluation de la Décennie de l'Océan ont été lancées. Au moment de la préparation de ce document de travail, seules les données relatives à l'exercice de suivi et d'évaluation de juillet 2023 à juin 2024 étaient disponibles et sont présentées ci-dessous. Des rapports supplémentaires pour la période allant de juillet 2024 à juin 2025 seront fournis dans une annexe au présent document.

8. En ce qui concerne la géographie de la mise en œuvre des actions de la Décennie, les pays développés restent prédominants. Les États-Unis, la France, le Canada, le Royaume-Uni et l'Espagne sont les pays où le plus grand nombre d'actions de la Décennie ont déclaré avoir mis en œuvre des activités au cours de la période 2023-2024. Entre 15 et 20 % des actions de la Décennie ont déclaré avoir mis en œuvre des activités en Afrique et dans les PEID respectivement au cours de la période 2023-2024. Cependant, le leadership des actions de la Décennie en Afrique et dans les PEID reste toujours faible, avec respectivement 6 % et 2,6 %.

9. Des efforts concertés et ciblés se poursuivent pour accroître l'engagement dans les PEID et en Afrique, notamment par le soutien et l'encadrement des partenaires pour la co-conception des actions de la Décennie. Soutenu par le Bureau de coordination de la Décennie africaine, hébergé au sein du Secrétariat de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA), le groupe de travail de la Décennie africaine de l'Océan a continué à superviser la mise en œuvre de la feuille de route de la Décennie africaine de l'Océan et a dirigé l'élaboration d'un nouveau programme de la Décennie axé sur la gestion durable des océans en Afrique. Un cours de mentorat pour les nouvelles actions de la Décennie a débuté en avril 2025. Sous la direction de la Sous-commission de la COI pour les Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE), un groupe de travail sur les Amériques tropicales et les Caraïbes a été créé et a supervisé la préparation d'une feuille de route régionale qui a été lancée en décembre 2024. Le Centre de collaboration de la Décennie des îles du Pacifique a été lancé en septembre 2023, au sein du Centre des sciences océaniques de la Communauté du Pacifique, et une feuille de route régionale pour les îles du Pacifique a été lancée lors de la conférence de la Décennie de l'Océan de 2024. Le mécanisme de développement des capacités a été revigoré par l'apport de ressources humaines supplémentaires et fournira des services de mise en relation en temps réel pour répondre aux besoins de développement des capacités, en mettant l'accent sur les PEID, les PMA et les professionnels de l'océan en début de carrière.

10. La couverture des bassins océaniques devient plus équilibrée, avec une augmentation de l'activité dans la mer Méditerranée, le Pacifique Sud et les bassins océaniques de l'Atlantique Sud. Une grande partie des actions de la Décennie sont mises en œuvre dans des bassins océaniques dépourvus de structures de coordination décentralisées, notamment les bassins océaniques de l'Atlantique et de l'Arctique et la mer Méditerranée, ce qui souligne la nécessité de continuer à renforcer le réseau de structures de coordination décentralisées pour la Décennie.

11. En ce qui concerne la direction des actions de la Décennie, la majorité d'entre elles sont menées par des instituts de recherche et des ONG. Les institutions chefs de file sont basées dans 76 pays, bien qu'il y ait toujours une forte tendance à privilégier les pays développés en termes de pays d'origine des institutions chefs de file et des personnes engagées dans les actions de la Décennie. Plus de 23 000 personnes ont participé aux actions de la Décennie au cours de la période 2023-2024. Les actions de la Décennie ont indiqué que 43 % des personnes participant aux actions de la Décennie étaient des femmes, tandis que 47 % étaient des hommes au cours de cette période. Les professionnels de l'océan en début de carrière représentaient 32 % des personnes engagées dans les actions de la Décennie.

12. Les actions de la Décennie ont déclaré avoir généré environ 10 000 supports de connaissances, y compris de la littérature scientifique et un large éventail d'autres types de supports de connaissances au cours de la période 2023-2024, les défis 6 - Résilience côtière, 8 - Données océanographiques et 10 - Changement de comportement étant les défis de la Décennie de l'Océan pour lesquels les actions ont indiqué avoir généré le plus grand nombre de supports de connaissances. 142 supports de connaissances principalement basés sur les connaissances indigènes et locales ont été signalés comme ayant été générés. Les actions de la Décennie ont fait état de 9 800 cas d'utilisation des connaissances, soit par le biais de citations dans la littérature publiée ou grise, soit par le biais d'une utilisation dans les domaines de la politique, de la gestion, de l'éducation ou à d'autres fins. Le défi 8 - Données océanographiques, le défi 9 - Développement des capacités, et le défi 2 - Écosystèmes ont été les défis les plus cités pour l'assimilation des

connaissances. Plus de 150 000 nouveaux ensembles de données ont été créés et déposés dans des référentiels de données reconnus au cours de la période 2023-2024.

13. La COI dirige 24 programmes et projets de la Décennie sur toute une série de thèmes, y compris de nouveaux programmes liés à la planification durable des océans et un programme à l'échelle de l'Afrique axé sur la gestion durable des océans, et participe activement à plusieurs autres programmes. La contribution de la COI à la Décennie peut considérablement renforcer le travail programmatique de base de la COI, son leadership régional et thématique, ainsi que ses ressources humaines. Toutefois, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre de ces initiatives. Outre les actions de la Décennie menées par la COI, six (6) actions de la Décennie sont menées par d'autres entités des Nations unies, notamment la FAO, la CESAP et le PNUE.

Structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels

14. Le Comité consultatif de la Décennie a tenu deux réunions en personne au cours de cette période, en mai 2024 et en mars 2025, ainsi que plusieurs réunions en ligne. Le Comité a examiné les recommandations relatives à l'approbation des programmes de la Décennie à partir des appels aux actions de la Décennie et a discuté d'une série de questions stratégiques liées à l'évaluation des progrès de la Décennie, à la mobilisation des ressources, au rôle des connaissances autochtones et locales dans la Décennie et aux moyens d'accroître l'engagement des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés. La dernière réunion annuelle en personne s'est concentrée sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Décennie de l'Océan, y compris la discussion des révisions proposées au mandat du Comité afin d'accroître son orientation stratégique et sa supervision. Le projet de mandat révisé du Comité consultatif de la Décennie figure dans le document IOC/33/4.8.Doc(3).

15. Onze (11) structures de coordination décentralisées sont opérationnelles (Centres de collaboration de la Décennie (CCD) et Bureaux de coordination de la Décennie (BCD)), ainsi que vingt partenaires de mise en œuvre de la Décennie. Les BCD et CCD jouent un rôle essentiel en aidant l'unité de coordination de la Décennie à coordonner les actions de la Décennie, à catalyser de nouvelles initiatives, à susciter l'engagement des parties prenantes, à mobiliser des ressources et à communiquer sur la Décennie. La planification d'un nouveau centre de collaboration de la Décennie pour le défi 4 - Économie océanique durable, qui sera accueilli par le Conseil municipal de Barcelone, est bien avancée.

16. Six BCD sont hébergés par la COI (Région du Pacifique occidental - WESTPAC ; Amériques tropicales et Caraïbes - IOCARIBE ; Afrique - IOCAFRICA ; Connaissance de l'océan - COI/OSS ; Partage des données - IODE ; et Observations océaniques - GOOS). Des ressources supplémentaires sont requises d'urgence pour rendre pleinement opérationnels les BCD « Amériques tropicales et Caraïbes », « Afrique » et « Observations océaniques ». Le manque de ressources pour ces structures crée des défis importants pour la coordination dans le cadre de la Décennie, et compromet également la possibilité pour la COI de tirer parti du cadre de la Décennie pour renforcer et soutenir sa présence régionale en Afrique et dans la région de l'Amérique tropicale et des Caraïbes, ainsi que son travail transformateur en matière d'observation des océans.

17. Quarante (40) comités nationaux de la Décennie ont été créés et mettent en œuvre diverses initiatives visant à catalyser l'intérêt national et les ressources pour la Décennie, et à fournir une plate-forme pour la discussion des priorités nationales alignées sur la Décennie. Des lacunes notables existent dans la couverture mondiale des CND, en particulier dans les PEID où les États membres ont signalé que les contraintes en matière de ressources humaines limitaient leur capacité à créer des comités nationaux de la Décennie. Un nouveau modèle de points focaux individuels pour la Décennie de l'Océan est testé dans les PEID des Caraïbes par le biais de la lettre circulaire de la COI [3025](#) « Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) : Liaisons pour la Décennie de l'Océan dans les PEID des

Caraïbes et feuille de route de la Décennie de l'Océan pour les Amériques tropicales et les Caraïbes » datée du 11 février 2025.

18. Un groupe de coordination des données a été créé en décembre 2021 pour soutenir le développement et l'opérationnalisation de la stratégie en matière de données, d'informations et de connaissances pour la Décennie. Un groupe de travail a été créé pour élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie (document IOC/2024/ODS/60). Le Corporate Data Group compte 10 membres du secteur privé qui élaborent des actions visant à faciliter le partage des données entre le secteur privé et la communauté scientifique, notamment en plaidant en faveur d'un cadre politique amélioré pour faciliter le partage des données, comme indiqué au point 3.4.3 de l'ordre du jour.

19. Le Groupe de communication stratégique a été renouvelé et comprend 25 experts en communication qui conseillent l'unité de coordination de la Décennie et les actions de la Décennie sur les outils et les approches en matière de communication. La liste d'experts de la Décennie de l'Océan, qui compte plus de 250 membres, a été établie pour créer un groupe d'experts qui aideront le Secrétariat de la COI à identifier les objectifs stratégiques des défis de la Décennie de l'Océan, à examiner les propositions de programmes de la Décennie et à procéder à l'examen régulier de la Décennie.

Mobilisation des ressources

20. Les États membres/organisations suivants ont apporté des contributions financières ou en nature spécifiques pour soutenir les activités de coordination de la Décennie au cours de cette période : Belgique (gouvernement des Flandres), Canada, ENGIE, Fondation Gordon et Betty Moore, France, Fugro, Japon, Norvège, Portugal, République de Corée, Conseil de la recherche de Norvège, Schmidt Ocean Institute, Suède, et REV-Ocean. Les détachements et les prêts de personnel du Japon et de Fugro (un partenaire du secteur privé) apportent un soutien inestimable à la coordination de la Décennie.

21. La mobilisation des ressources en nature et financières reste un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre de la Décennie. Des ressources sont nécessaires de toute urgence pour soutenir l'unité de coordination de la Décennie et les bureaux de coordination de la Décennie dirigés par la COI dans l'IOCAFRICA, l'IOCARIBE et le BCD sur les observations océaniques. Sans ressources supplémentaires pour ces structures, les activités de coordination devront être réduites à partir du début de 2026, ce qui aurait des effets négatifs importants sur la capacité de la Décennie à atteindre ses objectifs et sa vision au cours de la seconde moitié de sa mise en œuvre.

22. Les actions de la Décennie nécessitent également des ressources supplémentaires pour être pleinement opérationnelles. Les données des programmes de la Décennie qui ont été communiquées au cadre de suivi et d'évaluation ont indiqué que, pour les 12 prochains mois, environ 37 millions d'USD avaient été obtenus, tandis que 43 millions d'USD supplémentaires étaient nécessaires pour une mise en œuvre complète au cours des 12 prochains mois, ce qui représente un déficit de ressources de 54 %.

23. L'Alliance pour la Décennie de l'Océan s'est développée au cours de cette période et compte aujourd'hui 11 mécènes et 20 membres institutionnels. Les membres de l'Alliance ont participé à des événements de haut niveau et se sont efforcés d'accroître la visibilité de la Décennie de l'Océan auprès de leurs groupes d'intérêt. Les efforts se poursuivent pour travailler avec les membres de l'Alliance afin de développer des initiatives conjointes de financement ou de soutien pour la Décennie. Les membres de l'Alliance collaborent actuellement à une nouvelle initiative visant à accélérer les efforts de cartographie des fonds marins. Des appels aux actions de la Décennie ont été lancés conjointement avec le Belmont Forum, le Partenariat pour une économie bleue durable dirigé par la Commission européenne et la Fondation BNP Paribas.

24. Des efforts importants ont été déployés pour impliquer les fondations philanthropiques au cours de cette période. Deux réunions en personne du Dialogue des Fondations ont eu lieu au cours

de cette période, en juin 2023 à l'invitation de la Fondation Prince Albert II de Monaco et en septembre 2024 à l'invitation de la Fondation Botcharov. La déclaration d'action de Rio, issue de la dernière réunion, met l'accent sur quatre domaines d'action, notamment les outils permettant de susciter un nouveau soutien en faveur des actions de la Décennie, la collaboration en matière d'activités de communication stratégique et l'élaboration d'orientations et d'outils destinés à soutenir la prise de décision en matière d'investissements dans l'océanographie.

25. Afin de maintenir la dynamique et le niveau d'activité actuels, des ressources financières ou en nature supplémentaires sont requises d'urgence pour permettre le fonctionnement durable de l'unité de coordination de la Décennie. Une mobilisation importante des ressources sera également nécessaire pour soutenir les actions de la Décennie.

Engagement et sensibilisation des parties prenantes

26. Au cours de cette période, les parties prenantes se sont engagées de manière intensive et ont déployé des efforts de sensibilisation. De nombreux événements axés sur différents aspects de la Décennie de l'Océan ont été organisés lors du sommet sur les ODD (New York, septembre 2023), de la COP28 (Dubai, décembre 2023), de la quatrième Conférence internationale des Nations unies sur les PEID (Antigua & Barbuda, mai 2024), de la Conférence Immersed in Change (Costa Rica, juin 2024) et de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique (Cali, novembre 2024). La Conférence de la Décennie de l'Océan 2024, dont il est question ci-dessous, a fait l'objet d'un engagement de la part des parties prenantes au cours de cette période.

27. Le site Web de la Décennie de l'Océan a reçu 291 000 utilisateurs en 2024 et a généré 771 700 pages consultées au cours de cette période, la plupart des utilisateurs venant des États-Unis, de France, du Japon, de Chine et d'Espagne. Le site Web intègre le réseau de la Décennie de l'Océan, une plateforme communautaire en ligne pour l'échange et la collaboration qui compte plus de 8 000 utilisateurs enregistrés et constitue le foyer numérique des différents groupes travaillant dans le cadre de la Décennie. La communication de GenOcean a été repensée et relancée au début de l'année 2025 pour mettre l'accent sur l'engagement des jeunes et les initiatives scientifiques citoyennes.

28. Le nombre de followers sur les réseaux sociaux pour toutes les plateformes de la Décennie de l'Océan est passé à environ 98 000, ce qui représente une augmentation significative par rapport à la période précédente. Sur la base des rapports de la première itération du cadre de suivi et de rapport, la portée combinée des réseaux sociaux des actions de la Décennie, des CDD, des BCD, des partenaires de mise en œuvre de la Décennie et des comités nationaux de la Décennie approche les 3 millions de followers.

Processus Vision 2030 et Conférence de la Décennie de l'Océan 2024

29. Le processus Vision 2030, dont la mise en œuvre a commencé au début de l'année 2023, a constitué un pôle d'activité important au cours de la dernière période. Dix groupes de travail « Vision 2030 » ont été créés, chacun ayant pour mandat de rédiger un livre blanc définissant une ambition stratégique pour l'un des dix défis de la Décennie de l'Océan. Accueillie par l'Espagne et organisée conjointement avec l'UNESCO-COI, la Conférence de la Décennie de l'Océan 2024 a été le point focal de l'engagement des parties prenantes au cours de cette période et un moment clé pour discuter des résultats du processus Vision 2030. Organisée en point d'orgue de la semaine de la Décennie de l'Océan (8-12 avril 2024), la conférence de trois jours, du 10 au 12 avril 2024, a accueilli plus de 2 600 participants de 124 pays et a généré plus de 3 000 vues uniques du livestream. La conférence s'est articulée autour de quatre sessions thématiques combinant des discussions en séance plénière et en sessions parallèles, qui ont permis de discuter des résultats du processus Vision 2030 et de dégager un consensus sur les priorités en matière de science et de connaissances pour la Décennie de l'Océan, et sur les principales conditions favorables qui doivent être créées ou renforcées.

30. Les résultats de la conférence ont été résumés dans [La déclaration de Barcelone](#) qui reprend les principales recommandations de la conférence et synthétise une série d'annonces et le rapport sur les résultats de la conférence ([IOC/2024/ODS/50](#)), qui identifie les priorités en matière de science et de connaissances pour les années à venir de la mise en œuvre de la Décennie et qui sera utilisée pour définir le champ d'application des futurs appels aux actions de la Décennie afin de contribuer aux besoins prioritaires identifiés pour chaque défi, pour lancer de nouveaux processus et de nouvelles structures afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations transversales et pour mener des discussions ciblées avec les fournisseurs de ressources afin d'aligner la mobilisation des ressources sur les besoins les plus urgents de la Décennie de l'Océan.

Perspectives pour la prochaine période

31. Au cours de la prochaine période, l'accent sera mis sur la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de la Décennie de l'Océan 2024 et de l'évaluation à mi-parcours. Une série d'initiatives phares ont été lancées sur la base des recommandations de la Déclaration et de la Conférence, notamment une initiative conjointe avec l'Organisation hydrographique internationale sur le renforcement de la base factuelle pour une prise de décision solide en matière d'investissement dans l'océanographie, des travaux sur l'engagement des jeunes et l'égalité des sexes dans le cadre de la Décennie de l'Océan, et un nouveau cadre opérationnel pour un engagement significatif avec les détenteurs de savoirs autochtones et locaux. Après discussion à l'Assemblée, un plan d'action sera élaboré sur la base de la réponse de la Direction à l'évaluation à mi-parcours. Le plan d'action sera discuté avec le Comité consultatif de la Décennie avant d'être finalisé.

32. Une coopération étroite a été établie avec la France et le Costa Rica, qui accueilleront conjointement la Conférence des Nations unies sur les océans de 2025 (Nice, juin 2025), afin que les résultats de la Conférence de la Décennie de l'Océan de 2024 servent à étayer les discussions de 2025 sur les priorités en matière de science et de connaissances et à catalyser l'action et les partenariats. Il s'agit notamment d'un engagement fort dans l'élaboration du Congrès scientifique One Ocean et des sommets Ocean Rise et Resilience, deux événements spéciaux qui se tiendront en amont de la Conférence des Nations unies sur les océans.

33. Dans le cadre de la série triennale des Conférences de la Décennie de l'Océan, le prochain événement aura lieu en 2027. Un appel à manifestation d'intérêt pour les États membres désireux d'accueillir l'événement de 2027 a été lancé en novembre 2024 par le biais de la lettre circulaire [3013](#). Les offres des États membres présélectionnés ont été reçues en avril 2024 et le pays hôte sera annoncé lors de la 33e session de l'Assemblée de la COI. La Conférence de la Décennie de l'Océan 2027 sera un moment crucial pour faire le point sur les réalisations depuis l'événement de 2024, affiner les priorités pour les années restantes de la Décennie et jeter les bases de l'héritage de l'après-Décennie.